



## Communiqué de Presse

Mardi 5 octobre 2021

### « Vallée de Somme, Vallée idéale » À Abbeville et dans le Ponthieu, les travaux d'aménagement démarrent

**La stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale », approuvée en juin 2019 par les élus départementaux, est un vaste programme pour faire de la Vallée de la Somme un espace public à vivre et à partager, au cœur d'une nature préservée de Saint-Quentin (dans l'Aisne) à Saint-Quentin-en-Tourmont (en Baie de Somme).**

Cette ambition trouve, à Abbeville et dans le Ponthieu-Marquenterre, l'une de ses premières déclinaisons opérationnelles, de par les enjeux qui dépassent l'aménagement de la Véloroute Vallée de Somme et de la Traverse du Ponthieu.

#### À Abbeville, un enjeu de reconquête urbaine

Le programme « Vallée de Somme, Vallée idéale » porte l'ambition de renforcer l'attractivité d'Abbeville, deuxième ville du département, en profitant de l'aménagement de la Véloroute Vallée de Somme (V30) dans sa traversée pour mettre en scène les rives du fleuve, recréer des espaces de nature en milieu urbain et offrir aux habitants, comme aux visiteurs, des lieux de bien être et de convivialité au bord de l'eau. L'ambition de ce projet est aussi de redonner à Abbeville, ancien port de la Baie, sa place de porte d'entrée pour la découverte de toute la Picardie maritime via des modes de déplacements doux.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un **partenariat avec la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme qui doit permettre à court terme d'aménager l'ensemble du canal dans la traversée d'Abbeville et de réhabiliter, dans une logique de « façade à canal », les boulevards adjacents** comme le Boulevard de la Portelette. L'objectif est aussi de favoriser les connexions avec le centre ville ainsi qu'avec la Traverse du Ponthieu, qui relie la Vallée de Somme à celle de l'Authie, en passant par Saint-Riquier.

Dans ce cadre, **une première tranche de travaux va être lancée dès octobre prochain par le Conseil départemental** sur la section de chemin de halage comprise entre le chemin du Pâtis et le Pont de la gare (500m). Il s'agit d'aménager la Véloroute et ses abords pour en faire un véritable espace public support d'attractivité. La zone aménagée comprendra un itinéraire cyclable qualitatif doublé d'un itinéraire piéton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), le tout accompagné d'espaces verts récréatifs et paysagers.

Un travail spécifique sera aussi mené pour renforcer la diversité écologique du canal : création d'une anse, de berges végétalisées en pentes douces, de radeaux flottants, de haies bocagères... **La Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération travaillent en parallèle aux travaux de réaménagement du Boulevard de la Portelette** : les deux opérations s'inscrivent en synergie.

**Cette 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement durera environ 8 mois et s'élève à 745 000 € HT, financés en intégralité par le Conseil départemental de la Somme.** Ces travaux devraient bénéficier d'un accompagnement financier de l'Union Européenne (FEDER - projet Interreg Eurocyclo) pour 104 793 € HT, de la Région Hauts-de-France (45 050 €) et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (100 000 €).

Une 2<sup>nde</sup> tranche de travaux similaires est d'ores et déjà prévue en 2022 sur la section comprise entre le Pont de la gare et le Pont Chinois (1 000 m).

### **Entre Abbeville et Saint-Riquier, la Traverse du Ponthieu rénovée**

Le programme « Vallée de Somme, Vallée idéale » a également pour ambition de relier par une voie cyclable sécurisée la Vallée de la Somme à celle de l'Authie en valorisant les points d'intérêt culturels et touristiques, comme l'Abbaye de Saint-Riquier, aujourd'hui Centre culturel départemental.

Dans ce cadre, toujours en partenariat avec la Ville d'Abbeville et la Communauté d'agglomération, **le Département a inscrit dans les priorités de son Schéma cyclable la rénovation de la Traverse de Ponthieu pour favoriser la pratique du vélo sur cette voie verte**, ancienne voie ferrée aménagée. Ces travaux concernent dans un premier temps la section comprise entre Abbeville et Saint-Riquier, soit un linéaire de 10 km, ouvert à tous les usagers qu'ils soient à pied, à cheval ou en vélo.

**Les travaux seront lancés début octobre par le Conseil départemental.** Ils portent dans un premier temps sur l'amélioration du revêtement de l'itinéraire afin d'offrir une bande confortable de 3 m de large à laquelle s'ajoute un espace enherbé de 2 m dédié aux cavaliers.

Les travaux programmés en 2021 concerneront **deux sections : l'une dans le centre d'Abbeville et la seconde entre Neufmoulin et Saint-Riquier.** Le chantier a débuté ce lundi 4 octobre par la section de Saint-Riquier et durera environ 3 mois. La Traverse sera ponctuellement fermée aux usagers en fonction de l'avancée des travaux sur ces tronçons.

**Le coût de cette 1<sup>ère</sup> phase s'élève à 1 900 000 €, financés par le Département.** Ces travaux feront l'objet de subventions accordées par l'État dans le cadre de l'appel à projets « fonds de mobilités actives » de l'ADEME (760 000 €) et par la Région Hauts-de-France (570 000 €). **Ils bénéficient aussi du partenariat de la Ville d'Abbeville et de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme. Les autres collectivités locales sont également associées** à la démarche : la Communauté de communes du Ponthieu Marquenterre, les communes de Saint-Riquier, de Caours et de Neufmoulin.

Une seconde phase de travaux portant sur l'amélioration du paysage, de la signalétique et des services aux usagers sera lancée en 2022.

## Une ambition partagée pour l'attractivité du territoire

Après la restitution officielle des premières conclusions à Abbeville il y a moins d'un an, le 25 novembre 2020, **ces premières opérations démontrent l'objectif du Conseil départemental à co-construire, avec les collectivités concernées, un véritable projet d'ensemble** en valorisant le long des itinéraires des quartiers de ville, des sites ou des « escales » qui peuvent rythmer agréablement les parcours.

**Stéphane Haussoulier**, président du Conseil départemental de la Somme : *« Le Département réaffirme l'ambition de porter Abbeville comme l'une des richesses de la Baie de Somme. Engagé dès novembre 2020, le démarrage des travaux moins d'un an après prouve la force du partenariat et la volonté du Conseil départemental à agir de concert avec la Ville et la Communauté d'agglomération. À Abbeville, l'enjeu de reconquête urbaine fait sens avec l'aménagement des abords du fleuve dont nous sommes propriétaires et gestionnaires. Jusqu'à Saint-Riquier via la Traverse du Ponthieu, avec le concours de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre et des communes traversées, nous répondons à un véritable enjeu de maillage du territoire en faveur des mobilités douces. C'est cette volonté qui accompagnera le programme Vallée de Somme, Vallée idéale sur l'ensemble de notre département. Je m'y engage. »*

**Pascal Demarthe**, Maire d'Abbeville, président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme : *« Je remercie le Conseil départemental de consacrer Abbeville comme véritable « porte de la Baie de Somme » en positionnant la capitale de la Picardie maritime au cœur du projet Vallée de Somme, Vallée idéale. Je salue particulièrement la double dimension du projet abbevillois. La mise en scène du fleuve va évidemment servir l'attractivité touristique de la ville, mais aussi la qualité de l'espace public, au profit des Abbevillois. C'est en ce sens que la ville d'Abbeville s'est engagée dès le printemps 2021 dans des travaux préparatoires, qui ont principalement consisté en l'enfouissement des réseaux d'assainissement et d'éclairage public boulevard de la Portelette. Agir sur cet axe très passant et plutôt dégradé était une demande de la ville d'Abbeville depuis plusieurs années. »*

---

### Contacts Presse

- Conseil départemental de la Somme : Éloïse Devred - 06 11 46 81 18 | [e.devred@somme.fr](mailto:e.devred@somme.fr)
- Ville d'Abbeville / CABS : Fabien Hecquet - 06 82 17 31 39 | [fabien.hecquet@abbeville.fr](mailto:fabien.hecquet@abbeville.fr)